

Lutter contre les espèces invasives, une nécessité

Givrand — Le syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay a dressé le bilan de sa lutte contre les espèces invasives : le ragondin, les plantes exotiques et le cormoran.

Le syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay (SMMVLJ), qui compte 37 communes sur son territoire d'actions, a dressé le bilan 2021 de la lutte contre les espèces invasives le 14 décembre à Givrand devant des élus, chasseurs, pêcheurs et associations. « Depuis de nombreuses années, des moyens importants financiers et humains sont déployés pour conserver l'équilibre de nos marais et rivières », a indiqué Pierre Traver, un des agents du syndicat.

Le piégeage nécessaire des ragondins

La lutte contre les ragondins et les rats musqués s'appuie sur le volontariat des chasseurs et piégeurs. En 2021, 73 piégeurs ont participé pour 7 687 rongeurs capturés. Une hausse par rapport à 2020, année de confinements, durant laquelle le piégeage n'avait pas pu se faire dans des conditions habituelles. « Cette hausse démontre l'importance de maintenir une pression de piégeage et de tir afin de maîtriser la population de



Le syndicat mixte des marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay organise des campagnes d'arrachage manuel des plantes aquatiques envahissantes. | PHOTO : DR

ragondins et rats musqué qui en expansion pour 2021 », pointe Pierre Traver.

Les plantes invasives sous surveillance

En 2021, le syndicat a constaté une baisse du taux d'envahissement par la Jussie et le Myriophylle du Brésil grâce aux conditions climatiques de l'été et à l'arrachage manuel. Malheureusement, sept nouveaux sites enva-

his par les plantes ont été recensés depuis 2020. Même si les marais ont retrouvé une flore et faune locale, « il est primordial de rester attentif et réactif au développement des plantes invasives », souligne le syndicat.

Des prélèvements de cormorans stables

Le syndicat coordonne aussi la régulation des cormorans. Pour la campagne 2020-2021, 72 chasseurs ont participé, 404 cormorans ont été prélevés. Des prélèvements qui restent stables et varient en fonction des conditions climatiques déterminant les axes migratoires de l'espèce.

Un nouveau contrat pour six ans
« Le SMMVLJ établit un nouveau contrat d'actions pour les six prochaines années qui devrait être prêt début 2022 », a indiqué Hervé Besonnet, le président du syndicat. 14 millions d'euros de travaux sont prévus, financés par l'Agence de l'eau et la Région.

Claire GIOVANINETTI.